

Après qu'une série d'amendements dont l'objet était de faire avorter le Traité eurent été défaits, le Sénat américain a approuvé ce dernier le 28 mai 1988, par 93 voix contre 5. Le président Reagan et le secrétaire général Gorbatchev ont échangé les instruments de ratification au sommet de Moscou, le 1^{er} juin.

La position actuelle du Canada

Dans une déclaration diffusée le 10 décembre 1987, le premier ministre a confirmé que le gouvernement canadien approuvait le Traité sur les FNI :

Je suis sûr que tous les Canadiens applaudissent à cette initiative qui constitue une étape concrète vers un monde meilleur et plus sûr. C'est le triomphe du bon sens sur l'antagonisme.¹

Le jour de la signature de l'accord, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, en a souligné l'importance et a rappelé la nécessité pour l'OTAN de rester unie et ferme :

Cet accord représente l'aboutissement sans précédent des efforts visant à renverser l'escalade nucléaire et à entamer les réductions véritables d'armes nucléaires plutôt que leur limitation. L'accord INF (sic), qui entraîne l'élimination complète de toute une catégorie de missiles nucléaires, est donc le premier accord de désarmement nucléaire de l'histoire moderne.

L'aboutissement des négociations INF confirme la validité de la décision "à double volet" prise par l'OTAN en décembre 1979. Il souligne le rôle important de l'unité et de la solidarité de l'Alliance. C'est grâce aux décisions difficiles prises ces huit dernières années sur la question des INF que ces négociations ont abouti. Tout en se réjouissant de ces résultats, le Canada espère que d'autres négociations en cours connaîtront un aboutissement similaire.²

¹ Cabinet du premier ministre, Communiqué, 10 décembre 1987.

² Ministère des Affaires extérieures, Communiqué n^o 245, 8 décembre 1987.